

Initiatives ministérielles

• (1620)

Pays développés et pays en développement se ressentent des prix élevés, mais les pays en développement sont plus durement touchés, surtout quand ils ont des revenus peu élevés.

Outre qu'ils doivent faire face à la majoration du prix du pétrole qu'ils importent, certains pays en développement auront peut-être de la difficulté à exporter leurs produits si l'augmentation du prix du pétrole, de l'inflation et des taux d'intérêt limite la croissance mondiale.

Les pays en développement sont bien moins aptes que les pays développés à s'adapter à de pareils changements dans l'économie mondiale. Beaucoup d'entre eux risquent d'avoir du mal à payer leurs importations tout en continuant de subventionner d'importants programmes nationaux.

[Français]

Monsieur le Président, l'ampleur du problème et la réponse de la communauté internationale donatrice figureraient au centre des discussions des assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale auxquelles j'ai assisté.

Il est essentiel que nous procédions à une analyse conjointe de l'ampleur des répercussions sur les pays en développement et que nous assurions une coordination multilatérale si nous voulons utiliser au mieux les minces ressources financières disponibles.

Un processus de coordination a été mis en place.

Le groupe de coordination financière de la crise du Golfe s'est déjà réuni deux fois et le Canada a été un participant actif.

Il ne fait aucun doute que les pressions économiques croissantes dues à la crise empêcheront de nombreux pays en développement de faire face à la charge de leur dette.

Le Canada demande depuis longtemps que l'on prenne de nouvelles mesures en vue de répondre aux problèmes permanents que connaissent les pays en développement en ce qui concerne leur dette.

La crise du Golfe n'est qu'une raison de plus pour parfaire encore la stratégie relative à la dette. Lors de la réunion des ministres des Finances des pays du Commonwealth à Trinidad et Tobago en septembre dernier, on a convenu qu'il faudrait prendre des mesures pour améliorer les «termes de Toronto» qui servent à rééchelonner la dette officielle du Club de Paris.

J'ai bon espoir que ce sont les premiers pas vers un consensus international plus vaste qui s'avère nécessaire si l'on veut aider davantage les pays en développement

qui sont en difficulté à rééchelonner leur dette officielle au Club de Paris.

Monsieur le Président, je dirai, pour terminer, que les conséquences des actions de Saddam Hussein ne se limiteront pas au Moyen-Orient. Tous les pays du monde les ressentiront.

Le maintien de la paix et la résistance aux agressions sont aussi les fondements de l'avenir des pays en développement. En tant que citoyen du monde, le Canada n'oublie pas les besoins des peuples et des pays les plus pauvres.

Monsieur le Président, je pense que nous sommes tous conscients de l'ampleur des conséquences de cette crise dans le golfe Persique, et je crois que comme Canadiens nous devons tous essayer de faire nos efforts en tenant compte de ses répercussions néfastes sur les populations affectées et en nous assurant que ces gens-là recevront une aide de la communauté internationale et du Canada de façon à pouvoir espérer une vie meilleure dans les temps les plus courts.

[Traduction]

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, le premier ministre nous a déjà dit ici que le gouvernement canadien allait consacrer jusqu'à 75 millions de dollars à l'aide aux régions en difficulté et aux réfugiés notamment, et la ministre des Relations extérieures nous dit aujourd'hui comment sera dépensée une partie de ces 75 millions de dollars.

Je me demande si la ministre, qui représente ici aujourd'hui son gouvernement, pourrait nous dire ce que fait celui-ci pour aider les agriculteurs canadiens qui ont perdu des contrats avec les Irakiens. Le premier ministre a déjà laissé entendre ici que son gouvernement envisageait à cet égard de verser une compensation aux agriculteurs canadiens, et je me demande si la ministre pourrait nous dire comment s'articulera au juste cette compensation et à combien elle s'élèvera.

[Français]

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je pense que mon honorable collègue pose une question très pertinente dans ce sens que, bien sûr, en tant que membre de la communauté internationale, nous avons endossé, nous avons même participé très activement à la composition des résolutions qui ont été définies par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Et bien sûr, ce sont des décisions qui étaient nécessaires en fonction d'essayer de resserrer l'étau auprès de Saddam Hussein, de façon à ce que la communauté internationale, par cette pression-là, puisse peut-être espérer, je dis bien, espérer, que l'Irak puisse se retirer du Koweït. Cela amène des obligations de la part du gouvernement canadien, et je pense que, dans ce sens-là,